



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

N° 005/CO / HCRRUN

Lomé, le 23 OCT 2024

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables de la région Maritime

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (**HCRRUN**) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables de la **Région Maritime**.

Les opérations se dérouleront du **29 au 31 octobre 2024 au siège du HCRRUN** et prendront en compte les victimes non vulnérables des préfectures de l'Avé, de Bas-Mono, des Lacs, de Yoto, de Vo, de Zio, du Golfe et d'Agoe-Nyivé.

La liste des victimes retenues pour cette session est disponible sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org), et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Le HCRRUN invite les victimes programmées à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Ou à défaut de la carte d'électeur de 2023.

Enfin, Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour d'indemnisation le moment venu.

Fait à Lomé, le 23 octobre 2024



[Signature]
Pour le HCRRUN, La Présidente

Vivre ensemble,.... une nécessité!